



DEL/NN/10/12/231

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DECEMBRE 2010**

<p>Date de Convocation <u>07-12-2010</u></p> <p>Date d'Affichage <u>07-12-2010</u></p> <p>Nombre de Conseillers</p> <p>- en exercice 27 - présents 18 - procurations 05 - absents 04</p>	<p>Le 14 décembre Deux Mille Dix à Vingt Heures Trente, le Conseil Municipal de la Commune de l'Ile d'Yeu, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Bruno NOURY, Maire.</p> <p>PRESENTS : Bruno NOURY, Maire</p> <p>Moïsette DUPONT, Guy BEZILLE, Mireille BOUTET, Henri ARQUILLIERE, Sylvie GROC, Pierre MECHIN, Blandine HENRY et Yannick RIVALIN, Adjointes au Maire,</p> <p>Marlène HACPILLE, Claudie BILLE, Patrice BERNARD, Sébastien CHAUVET, Fabienne COUTHOUIS, Carole CHARUAU, Philippe AUDEON, Monique TARAUD et Jacques FORESTIER, Conseillers Municipaux,</p> <p>PROCURATIONS : André TARAUD, Pascal GUEHO, Judith LE RALLE, Sandrine TARAUD et Marie-Thérèse LEROY qui avaient donné respectivement procuration à Henri ARQUILLIERE, Pierre MECHIN, Sylvie GROC, Marlène HACPILLE et Jacques FORESTIER</p> <p>ABSENTS : Monique CADOU, Louis DUPONT, Bruno GIRARD et Vincent BUCHOUL</p> <p>SECRETAIRE : Philippe AUDEON</p>
---	---

231- TARIFS LOCATION DE TERRAIN

Rapporteur : Guy BEZILLE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Sur proposition du rapporteur et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- ♦ **AUTORISE** le Maire à mettre en application, à partir du 1^{er} janvier 2011, les tarifs ci-dessous :

LOCATION de TERRAIN (H.T.)	2010 (tarif HT)	2011 (tarif HT)
Indexé sur l'indice du coût à la construction connu au 1 ^{er} janvier de l'année n-1 (publié au JO d'octobre - 2 ^e trimestre n-1)		
Location de terrain le m ² /an	6,23 €	6,31 €
Autorisation d'Occupation Temporaire le m ² /an	3,13 €	3,17 €
Bail Emphytéotique Administratif en Zone d'Activités la Marèche le m ² /an	2,62 €	2,65 €
Ateliers Relais en Zone d'activités de la Marèche l'Atelier par mois (Ateliers n°1 à 5)	41,53 €	42,06 €
la cour (Ateliers n°1 et 2) - le m ² /an	2,62 €	2,65 €

Fait et délibéré les jours, mois
et an que dessus

Pour extrait conforme

Le MAIRE.

Le Maire,

Bruno NOURY

SOUS-PRÉFECTURE
DES SABLES D'OLONNE

21 DEC. 2010

COURRIER-ARRIVÉE